



ESE 1003-201 Le milieu familial et social de l'enfant

Automne 2025

Nombre d'heures: 42

Cours de formation générale: 0

Programme: Section Program

Description du cours

Ce cours permet à l'étudiant(e) de développer une meilleure connaissance et compréhension de la personne, de la famille, de la société et des interrelations entre celles-ci. Une attention particulière est portée à la diversité familiale, la dynamique de la famille et l'importance du rôle des parents et de la famille sur le développement de l'enfant. L'étudiant(e), dans son rôle d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance, développe ainsi ses compétences pour établir des partenariats significatifs avec les parents, dans un esprit de confiance, afin d'assurer la continuité des soins et de favoriser le développement optimal de l'enfant.

Résultats d'apprentissage du cours (RAC) et éléments de performance

La personne étudiante aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

1. Établir le lien entre l'importance des parents, de la famille et de la communauté et des lois, des normes et des programmes éducatifs afin d'offrir un service à l'enfance qui respecte l'accueil et l'inclusion.

SAVOIRS

1.1 décrire les obligations et responsabilités légales des éducatrices et des éducateurs, par le biais des différentes lois et de la Convention des droits de l'enfant, à l'égard des parents, des familles et de la communauté dans le cadre de l'exercice de leur fonction au sein d'un service à l'enfance (RAFP 7, 8, 9) (RARE 8, 10)

1.2 identifier les éléments du Code de déontologie et des normes d'exercice qui traitent de l'importance d'intégrer les parents, la famille et la communauté dans l'exercice de la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance (RAFP 7, 9) (RARE 8)

1.3 repérer dans le Cadre de référence pour les milieux de la petite enfance de l'Ontario et dans le Programme d'apprentissage des jeunes enfants les composantes qui abordent l'importance de l'implication de la famille et de la communauté dans l'éducation à la petite enfance (RAFP 9) (RARE 8)

SAVOIR-FAIRE

1.4 rechercher les meilleures pratiques à intégrer dans le programme éducatif en matière d'accueil et d'inclusion de la diversité culturelle et linguistique (RAFP 1, 3) (RARE 8, 9)

1.5 proposer des stratégies éducatives afin d'inclure les valeurs et les réalités canadiennes relatives à l'inclusion et la diversité (RAFP 1, 3, 11) (RARE 6, 11, 13)

1.6 déterminer l'influence que peuvent avoir ses valeurs personnelles et ses référents culturels, linguistiques et sociaux dans ses pratiques en tant qu'éducatrice ou éducateur (RAFP 1, 10, 11) (RARE 6, 11, 13)

1.7 proposer une activité d'apprentissage qui promeut l'inclusion et la diversité sociale, culturelle et linguistique selon le groupe d'âge ciblé (RAFP 1, 3, 11) (RARE 6, 9, 13)

1.8 reconnaître l'importance de la communication ouverte dans l'établissement de relation avec les familles et la communauté (RAFP 1, 6) (RARE 1, 9, 13)

SAVOIR-ÊTRE

1.9 faire preuve de professionnalisme dans ses communications en utilisant la terminologie du domaine, en pratiquant l'écoute active et en adaptant le message pour

le public cible (RAFP 6) (RARE 1, 2, 13)

1.10 faire preuve d'ouverture d'esprit en adoptant un comportement courtois et respectueux envers les personnes, leurs croyances, leurs valeurs et leurs opinions (RAFP 1, 3, 11) (RARE 9)

1.11 faire preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de la diversité sociale, culturelle et linguistique en adaptant ses pratiques

2. Déterminer le rôle de la famille et de la société dans le processus de socialisation afin de cibler l'impact sur le développement global de l'enfant.

SAVOIRS

2.1 expliquer les trois approches en sociologie qui aident à comprendre et à expliquer les phénomènes sociaux : l'approche fonctionnaliste, l'approche marxiste et le conflit social, l'approche interactionniste, l'approche écologique (RAFP 3) (RARE 1, 8)

2.2 expliquer le processus et les mécanismes de socialisation (RAFP 3) (RARE 1, 8)

2.3 définir les termes « ethnocentrisme » et « relativisme culturel » (RAFP 3) (RARE 1, 8)

2.4 expliquer l'influence culturelle (famille, communauté, environnement, etc.) sur la socialisation (RAFP 3, 10) (RARE 1, 11)

2.5 préciser, à l'aide des agents de socialisation, l'importance des rôles respectifs de l'éducatrice ou de l'éducateur à la petite enfance, de la famille et de la communauté (RAFP 1, 3) (RARE 1, 13)

SAVOIR-FAIRE

2.6 analyser les répercussions possibles de l'ethnocentrisme et le relativisme culturel sur l'exercice de la profession d'éducatrice ou d'éducateur à la petite enfance (RAFP 1, 3) (RARE 8, 9, 13)

2.7 prédire les défis découlant du processus et des sources de différenciation sociale dans la réalité d'un service à l'enfance (RAFP 8, 9) (RARE 1, 6, 10)

2.8 prédire l'impact possible des différentes réalités familiales sur le développement global de l'enfant (RAFP 3) (RARE 1, 6, 10)

2.9 établir un lien entre l'approche écologique et l'importance de la famille et de la société (RAFP 1, 3) (RARE 8)

2.10 discuter des méthodes d'application des diverses théories et approches (écologique et sociologique) dans son rôle en tant qu'éducatrice ou éducateur (RAFP 6, 7) (RARE 2, 8, 9, 10)

SAVOIR-ÊTRE

2.11 reconnaître l'importance de l'interdisciplinarité dans le domaine de la petite enfance (RAFP 9) (RARE 9, 10, 11)

2.12 tenir compte des limites de son rôle d'éducatrice ou d'éducateur dans l'intégration de diverses théories et approches (RAFP 7, 9) (RARE 8, 13)

2.13 faire preuve d'intégrité professionnelle en assumant ses responsabilités à l'égard de son développement professionnel, de ses actes et de ses décisions dans l'exécution de ses tâches (RAFP 6, 9, 10) (RARE 13)

2.14 manifester de l'intérêt pour le travail en étant ponctuel et en organisant les ressources nécessaires pour accomplir la tâche (RAFP 9, 10) (RARE 13)

3. Élaborer une stratégie d'engagement qui permet de co-crée un partenariat significatif avec les familles en tenant compte des approches sociologiques et de la dynamique familiale.

SAVOIRS

3.1 expliquer le rôle de l'éthique professionnelle dans le maintien de relations humaines (RAFP 7) (RARE 1, 8, 13)

3.2 décrire les divers profils familiaux et les styles parentaux (RAFP 9) (RARE 9)

3.3 identifier des moyens de communication qui favorisent la collaboration des parents (RAFP 9) (RARE 1, 6)

SAVOIR-FAIRE

3.4 discuter du rôle d'un service à l'enfance dans la routine des familles (RAFP 3, 6, 7) (RARE 2, 9, 10)

3.5 cibler des ressources pour appuyer l'adaptation de l'enfant à un changement dans sa réalité familiale (RAFP 9) (RARE 6, 8)

3.6 discuter de l'importance de la collaboration active et la communication ouverte avec les familles face à l'éducation de l'enfant (RAFP 3, 6, 9) (RARE 1, 2, 9, 10)

3.7 analyser l'influence des profils familiaux et des styles parentaux sur le développement de l'enfant et leur influence sur les pratiques éducatives dans le domaine de la petite enfance (RAFP 8, 9) (RARE 6, 8, 9, 10)

3.8 cibler les particularités familiales qui peuvent influencer la relation humaine afin de répondre aux besoins des familles (RAFP 8, 9) (RARE 6, 8, 9, 10)

3.9 déterminer les facteurs qui favorisent l'engagement chez les parents (RAFP 9) (RARE 6, 8)

SAVOIR-ÊTRE

3.10 demeurer attentif aux réalités familiales de l'enfant en adaptant son approche (RAFP 10) (RARE 9, 13)

3.11 faire preuve d'ouverture d'esprit face aux profils familiaux et des styles parentaux dans la co-crédation d'un partenariat significatif et le développement d'une stratégie d'engagement (RAFP 3, 9, 10) (RARE 1, 6, 9, 10, 13)

3.12 faire preuve d'esprit d'équipe en effectuant les tâches assignées et en contribuant à la qualité du travail et au respect des délais prescrits (RAFP 1, 3, 9) (RARE 9, 10)

Évaluation

L'évaluation porte sur l'atteinte des résultats d'apprentissage énumérés dans ce plan de cours. Le Collège se réserve le droit de modifier, au besoin, les stratégies d'évaluation et la pondération et d'en aviser la personne étudiante.

Résultat d'apprentissage	Description	%
1	Activité sommative : L'accueil d'une famille	20

Résultat d'apprentissage	Description	%
2	Activité sommative : L'approche écologique et la socialisation de l'enfant	15
2	Activité sommative : Le rôle de l'éducatrice et de l'éducateur dans la socialisation de l'enfant	30
3	Activité sommative : L'élaboration d'une stratégie d'engagement	30
1, 2, 3	Activité sommative : L'évaluation du rendement professionnel	5
		100%

Note de passage

La note de passage de ce cours est : 60 (C-)%

Déroulement du cours

Le déroulement peut être modifié au besoin. La personne étudiante sera avisée.

Date	Activités / Thèmes	Ressources / module

Résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP)

La personne étudiante du programme aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

1. créer des contextes d'apprentissage pour permettre, établir et entretenir des relations bienveillantes et attentives, en partenariat avec les enfants, les familles et

la communauté, qui valorisent et respectent la diversité sociale, culturelle et linguistique, y compris l'identité francophone et la vision du monde des peuples autochtones.

3. co-concevoir et maintenir des milieux d'apprentissage inclusifs pour valoriser et favoriser des occasions d'apprentissage équitables, accessibles et significatives pour tous les enfants, leurs familles et la communauté dans une variété de milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.

6. utiliser la communication professionnelle lors de l'interaction avec les enfants, les familles, les collègues, les employeurs, l'organisme de réglementation, les autorités gouvernementales et les organismes de services à l'enfance pour répondre aux normes juridiques et éthiques du secteur de la petite enfance.

7. agir selon les lois et règlements pertinents, les politiques et procédures des agences, le Code de déontologie et normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, et les principes en matière de pratique fondés sur des données probantes, et réfléchir à leur impact sur son rôle au sein des milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.

8. identifier, signaler et documenter les cas où on perçoit qu'un enfant est à risque de faire l'objet de mauvais traitements ou de négligence, ou qu'il a subi des mauvais traitements ou de la négligence, conformément aux lois et au Code de déontologie et normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance ainsi qu'aux politiques et procédures.

9. créer et s'engager dans des partenariats avec les familles, la communauté, les collègues, les professionnels interdisciplinaires, les autorités et les organismes de services à l'enfance afin de plaider pour des programmes et services de qualité pour la petite enfance et à la garde d'enfants.

10. adopter une pratique réflexive et s'engager dans un programme de perfectionnement professionnel continu conformément aux principes de l'apprentissage continu, aux pratiques fondées sur des données probantes

touchant le secteur de la petite enfance et aux exigences de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

11. promouvoir, valoriser et soutenir la construction identitaire francophone chez les enfants par des stratégies, des initiatives et des programmes visant la préservation et la transmission de la langue française et de la culture francophone.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE)

La personne étudiante aura démontré sa capacité à :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace
6. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes
8. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses
9. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe
10. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs
11. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique
13. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions

Matériaux didactiques

s/o

Renseignements additionnels et avertissement

Les manuels et matériaux didactiques, qu'ils soient en français ou en anglais, sont soigneusement choisis pour rendre compte des dernières évolutions du domaine auquel ils se rapportent afin d'appuyer la réussite des personnes diplômées sur un marché du travail bilingue.

Les manuels et matériaux didactiques peuvent être obtenus à la Coopérative Boréal (COOP) au campus de Sudbury, aux endroits désignés de votre campus, ou en ligne : coopboreal.ca.

Conformément à la directive ministérielle sur les droits de scolarité, les programmes peuvent également exiger des droits accessoires. Ces droits accessoires peuvent comprendre :

- des coûts de déplacement et d'hébergement pour les placements ou les visites éducatives,
- de l'équipement,
- des vêtements et,
- des fournitures diverses que conserve la population étudiante à la fin de son cours.

Ces droits peuvent également inclure les coûts reliés à l'achat de logiciels, ou autre matériel, pour lequel le Collège joue le rôle d'intermédiaire auprès d'un vendeur de fournitures. Certains logiciels, tels qu'Antidote, sont mis à la disposition de la population étudiante gratuitement de la part du Collège Boréal.

L'estimation du coût total anticipé par programme pour les droits accessoires est publiée sur le site Web du Collège: droits accessoires des programmes.

Le personnel du programme informera la population étudiante des détails concernant l'achat d'équipements, vêtements et fournitures. Le guide du programme contient habituellement ces renseignements. Les guides de programmes sont publiés sur la page Web des programmes individuels. Dans le but d'aider la population étudiante, certains programmes peuvent fournir des trousseaux contenant des équipements, vêtements et

fournitures. Dans ces situations, la population étudiante sera facturée directement par le Collège.

Les prix publiés dans les plans de cours du Collège Boréal pour les manuels et les matériaux didactiques sont les récents au moment de la mise à jour de ceux-ci.

Service d'accessibilité

En conformité avec le Code des droits de la personne de l'Ontario et avec la Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario, le Collège Boréal s'engage à fournir des accommodements aux personnes étudiantes identifiées comme ayant des besoins particuliers.

Guide Boréal

Le Guide Boréal regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant que personne étudiante. Votre première responsabilité est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

Certains programmes pourraient avoir des exigences additionnelles que vous devrez connaître et respecter. Celles-ci vous seront expliquées au début du programme et partagées dans le guide de programme, le cas échéant.

Barème d'évaluation

Note	Valeur numérique	Étendue		Note	Valeur numérique	Étendue
A+	4.0	90-100		C+	2.6	67-69
A	3.5	85-89		C	2.3	63-66
A-	3.3	80-84		C-	2.1	60-62
B+	3.1	77-79		D+	1.9	57-59
B	3.0	73-76		D	1.6	53-56
B-	2.8	70-72		D-	1.2	50-52
				EC	-	Échec

La note de passage de ce cours est : 60 (C-) %